

Les gouvernements s'engagent à investir dans l'innovation verte

Dossier de la rédaction de H2o
July 2017

Investir dans des solutions environnementales innovantes est crucial au développement de l'Afrique ont conclu les ministres du continent, lors de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement à Libreville au Gabon.

Les ministres ont émis la déclaration de Libreville, dans laquelle ils se sont engagés à investir une plus grande partie des revenus dans l'amélioration du capital naturel de l'Afrique comme les terres et les sols, les forêts, les pêches, l'eau et les carburants de biomasse dont le continent dépend. "Nous devons viser haut : fonder des communautés résilientes, bien préparées aux changements climatiques, et construire des économies intelligentes, innovantes qui ne laisse personne de côté et s'appuient sur une croissance à faible intensité de carbone", affirme Erik Solheim, le chef de l'ONU Environnement. "Les nations africaines ont tout le potentiel nécessaire pour dépasser le reste du monde et endosser un leadership mondial dans des secteurs-clés. Elles peuvent prouver que maintenir un environnement naturel magnifique peut aller de pair avec un développement solide." "C'est dans l'intérêt de l'Afrique - dans l'intérêt de l'humanité toute entière - que nous donnions aux questions environnementales l'intérêt qu'elles méritent", affirme Estelle Ondo, ministre de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement et présidente de la conférence. "En effet, il ne s'agit pas simplement d'une possibilité mais d'une obligation que nous, les ministres en charge de l'environnement, prenions toutes nos responsabilités pour assurer que tous les moyens nécessaires soient fournis pour traduire le mandat de la CMAE en action et en en résultats visibles sur le terrain."

Dans un ensemble de quatre décisions, les ministres de l'environnement se sont ainsi attaqués aux quatre défis environnementaux les plus urgents du continent comme le changement climatique, la santé des océans, la pollution, la désertification des terres et la sécheresse, la criminalité liée aux espèces sauvages et les énergies renouvelables. Les ministres ont reconnu que les progrès vers les objectifs de développement durables mondiaux et vers le programme de développement pour l'Afrique à l'horizon 2063 ont été ralentis à travers le continent. Ils ont promis d'intensifier les efforts afin de parvenir aux objectifs de ces deux projets ambitieux dans tous les pays africains.

Les gouvernements africains ont affirmé qu'ils étaient déterminés à coopérer pour traiter les questions environnementales les plus importantes comme :

- La lutte contre les pollutions : les ministres de l'environnement ont convenu d'améliorer la gestion des produits chimiques et des déchets et se sont engagés à renforcer le contrôle de la pollution des terres, de l'air, de l'eau douce, de la mer et toute autre forme de pollution. La réduction des coûts de santé résultant de la pollution générerait des économies importantes pour le développement durable du continent. La pollution sera le thème de la prochaine Assemblée des Nations unies pour l'environnement, l'organe décisionnel le plus important au monde sur l'environnement.

- L'économie circulaire / Économie verte / Économie bleue : les ministres africains ont convenu de promouvoir les stratégies économiques circulaires, de l'économie verte, de l'économie bleue et de la symbiose industrielle dans leurs pays, et d'étendre et de reproduire les modèles de l'économie circulaire et les politiques et programmes de développement des entreprises vertes pour permettre la croissance durable de l'esprit d'entreprise comme moteur clé du programme de transformation économique en Afrique.

- La désertification, la désertification des sols et la sécheresse : les gouvernements s'engagent à renforcer la gestion durable des terres, en particulier pour aborder les problèmes fonciers et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les ministres ont convenu de parler d'une seule voix lors de la 13^{ème} Conférence des Parties à la Convention des

Nations unies sur la lutte contre la désertification, en particulier sur les questions régionales, telles que l'amélioration de la résilience de la sécurité alimentaire et le fonds proposé pour la neutralité des terres.

- L'énergie propre et durable : les ministres ont décidé de stimuler la production et l'utilisation de l'énergie propre, comme l'énergie éolienne et solaire, pour stimuler le développement du continent. Ils se sont engagés à habiliter les femmes à s'engager dans le développement et l'accès à l'énergie propre et à améliorer leurs compétences entrepreneuriales et leur accès à la finance et aux marchés.

- Le changement climatique : les gouvernements africains ont regretté la décision des États-Unis de se retirer de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et a exhorté le pays à reconsidérer sa décision. Les ministres africains ont réaffirmé l'engagement de leurs pays envers l'Accord historique de Paris et sa mise en œuvre, en assurant la parité entre l'atténuation et l'adaptation, ainsi qu'un soutien adéquat, prévisible et durable pour les pays africains - en reconnaissant leurs circonstances et leurs besoins spécifiques - de renforcer leurs efforts pour combattre le changement climatique.

- L'Amendement de Kigali pour réduire les gaz à effet de serre : les ministres africains ont convenu d'accroître le processus de ratification de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal. Ils ont également accepté de soutenir des technologies de refroidissement abordables, sûres et efficaces qui garantiront les avantages de l'Amendement de Kigali pour le climat.

PNUE